

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU BUREAU

Séance du 9 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à vingt-deux heures, s'est réuni, au gymnase municipal de Gouvieux le Bureau du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France dûment convoqué le 11 février 2021, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESSE, doyen d'âge.

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	19
Nombre de membres ayant pouvoir	6

Etaient présents : Manoëlle MARTIN, Stéphane SALINI, Thibault HUMBERT, Nicole COLIN, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Danielle DESSE, Paule LAMOTTE, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Jacques RENAUD, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Gilles GRANZIERA, James PASS, Pascale LOISELEUR, Yves CHERON.

Avaient donné pouvoir : Guy HARLE D'OPHOVE (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Nathalie LEBAS (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Denis PYPE (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Didier RUMEAU (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Samira AKI-AIDOU (pouvoir à Stéphane SALINI), Didier DAGONET (pouvoir à Patrice MARCHAND).

Etait excusé : Arnaud DUMONTIER

Monsieur Daniel DESSE, Vice-Président du Conseil départemental du Val d'Oise et doyen de l'assemblée ouvre la séance en procédant à l'appel et à la lecture des pouvoirs.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur DESSE procède à l'appel des candidats :

Monsieur MARCHAND se déclare candidat.

Monsieur DESSE demande s'il y a d'autre candidat.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, il demande si l'élection peut se faire à main levée.

Personne ne demandant un vote à bulletin secret, le vote a lieu à main levée.

Résultats :

Pour : 18 voix

Abstentions : Mme MARTIN (5 voix) et M. SALINI (2 voix)

Contre : 0

Monsieur Patrice MARCHAND est élu Président.

Ayant été élu Président, Monsieur MARCHAND reprend la présidence de la séance.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS REPRESENTANT LES COMMUNES

Pour les communes de l'Oise

Monsieur MARCHAND propose la candidature de Daniel DRAY. Il demande s'il y a d'autres candidats. Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, Monsieur MARCHAND demande si l'élection peut se faire à main levée.

Personne n'exprimant d'objection, à main levée, **Monsieur Daniel DRAY, est élu Vice-président.**

Pour les communes du Val d'Oise

Monsieur MARCHAND propose la candidature de Jacques RENAUD. Il demande s'il y a d'autres candidats.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, Monsieur MARCHAND demande si l'élection peut se faire à main levée.

Personne n'exprimant d'objection, à main levée, **Monsieur Jacques RENAUD, est élu Vice-président.**

ELECTION DU VICE-PRESIDENT REPRESENTANT LA REGION ILE DE FRANCE

Monsieur Thibault HUMBERT se déclare candidat. Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, Monsieur MARCHAND demande si l'élection peut se faire à main levée.

Personne n'exprimant d'objection, à main levée, **Monsieur Thibault HUMBERT, est élu Vice-président.**

La séance est levée à 22H15.

Le Président de séance

Daniel DESSE